



SÉMINAIRE « TERRITOIRES »



26 & 27 novembre 2016 - Paris

SENS DU SEMINAIRE

*Associer l'ensemble des instances fédérales
à la réflexion nécessitée par le contexte législatif
et son évolution.*

LE CONTEXTE LÉGISLATIF

I. CODE DU SPORT

- **Condition d'agrément de la FFBB :**

« la Fédération peut constituer sous forme d'association (...) des organismes régionaux ou départementaux (...) dont le ressort territorial ne peut être autre que celui des services déconcentrés du ministère chargé des sports que sous réserve de justifications et en l'absence motivée du ministre chargé des sports ».

- **Principe de concordance territoriale.**

- **Conséquence : La modification de l'organisation administrative nationale doit entraîner la modification de l'organisation fédérale.**

LE CONTEXTE LÉGISLATIF

II. LA RÉFORME DE L'ORGANISATION TERRITORIALE

Loi du 27 janvier 2014 :
Modernisation de l'action
publique territoriale et
affirmation des
métropoles (loi MAPTAM)

Loi du 16 janvier 2015 :
Délimitation des régions

Loi du 7 août 2015 :
Nouvelle Organisation
Territoriale de la
République (loi NOTRe)



Incidences principales :

- Nouveau découpage régional.
- Émergence ou promotion de nouvelles structures territoriales.
- Redéfinition des compétences régionales et départementales (compétences spécifiques, compétences partagées...).
- Recours à la mutualisation, services communs, guichets uniques...

LE CONTEXTE FÉDÉRAL :

LES CD ET LR FACE A LA RÉFORME TERRITORIALE

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">• Qualité et diversité de l'offre basket• Contribution du bénévolat permettant l'accessibilité économique de la pratique• Maillage et ancrage territorial• Légitimité, expérience et acquis des structures• Antériorité du partenariat et des relations conventionnelles CT/structures	<ul style="list-style-type: none">• Fragilité du modèle économique associatif• Dépendance aux subventions publiques• Difficultés d'adaptabilité de l'offre associative• Manque de moyens (humains, matériels, financiers)• Complexité de mutualisation des ressources entre territoires• Disponibilité et compétence des dirigeants• Résistance au changement

LE CONTEXTE FÉDÉRAL :

LES CD ET LR FACE A LA RÉFORME TERRITORIALE

OPPORTUNITÉS

- Image positive du basket
- Nécessité de changements adaptatifs
- Nécessité d'élaborer des projets concertés/mutualisés/partagés (Etat/CT/basket)
- Besoin de la puissance publique de disposer d'un interlocuteur fiable et représentatif
- Orientations publiques : santé, citoyenneté...

MENACES

- Décalage entre l'offre sportive fédérale et la demande de la population (loisir, santé)
- Concurrence du secteur privé marchand
- Concurrence des pratiques libres
 - Dégradation des lieux de pratiques et de leur accès
- Complexité de la réforme des CT
 - Baisse progressive des financements et/ou moyens publics
- Recours à l'appel d'offre par les CT
 - Superficie des territoires

QUELLE STRATEGIE FÉDÉRALE ?

~~Option n° 1 :~~

~~Une réponse minimale : la mise en conformité réglementaire.~~

Option n° 2 :

Une réponse optimale : au-delà de la mise en conformité réglementaire, saisir l'opportunité d'une nouvelle étape dans le développement de la FFBB pour :

- Encourager et faciliter les projets concertés, mutualisés (État, collectivités territoriales, famille basket)
- Proposer un interlocuteur unique aux parties prenantes.
- Intégrer les orientations des politiques publiques.
- Améliorer l'efficacité opérationnelle de notre fédération.

C'est l'objet du séminaire.



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80
www.ffbb.com